

Thème : Le droit social face aux difficultés des entreprises

Date : Vendredi 5 novembre 2021 de 9h30 à 17h

Lieu : La Rochelle

Pré-requis : être avocat, connaissances de base de la matière ciblée / Niveau : 2

Objectifs :

- *Connaître l'environnement juridique du droit social des entreprises en difficulté*
- *Maîtriser les outils à la disposition de l'employeur pour résorber ces difficultés*
- *Maîtriser les outils à la disposition des partenaires sociaux pour résorber ces difficultés*
- *Connaître les conséquences sur les relations sociales de la dégradation de la situation économique de l'entreprise.*

Méthodes mobilisées :

➤ Programme :

I. Environnement juridique (Lois, règlements, jurisprudence)

II. La prévention des difficultés de l'entreprise

III. Le traitement des difficultés de l'entreprise

➤ **Moyens pédagogiques :** Interventions magistrales avec support power-point et support papier, dialogue avec les participants.

➤ **Modalités d'évaluation finale :** un questionnaire d'auto-évaluation est proposé en fin de formation afin de mesurer l'évolution des compétences et des acquis de chaque apprenant.

Intervenant

Maître Damien CHENU, Avocat au Barreau de Tours et maître de conférences à l'Université d'Orléans

Informations importantes :

- Date limite des inscriptions : 15 jours au plus tard avant la formation (les séances sont susceptibles d'être annulées faute d'un nombre de participants suffisant)
- Tarifs : Avocats ayant plus de deux ans d'exercice : 160€ la journée de formation (hors abonnement) et 80€ pour les avocats « jeune Barreau »
Les inscriptions peuvent s'effectuer sur notre site internet www.avocats-ecoa.fr ou par voie postale en nous adressant le bulletin d'inscription à la formation, la copie de l'attestation de versement à l'URSSAF au titre de la formation professionnelle pour l'année 2020 ainsi qu'un chèque de règlement libellé à l'ordre de l'ECOA. Toute annulation doit être adressée par écrit au plus tard 4 jours ouvrés avant le début de la formation. Aucun chèque ne sera remboursé après la clôture des inscriptions.